

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 avril 2019

**EMPLOI ET COMPÉTENCES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE :
L'ÉTAT ET LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE S'ENGAGENT**

Le ministère du Travail, les fédérations professionnelles de la filière électrique et les confédérations syndicales CFTD, CFE-CFC, CFTC, FO signent ce jour un contrat d'Engagement Développement et Compétences (EDEC) pour mener une étude prospective sur l'emploi et les compétences dans le cadre de la transition énergétique. Ils seront, pour ce faire, accompagnés par le cabinet de conseil PwC.

Le 9 avril 2019, à l'occasion de la conférence sur les emplois et compétences pour la transition écologique et numérique, placée sous le haut patronage du Ministère du Travail et avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et solidaire, les différentes parties prenantes signent l'accord-cadre national d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) pour la filière de l'électricité.

La transition énergétique implique la création, la transformation d'emplois et l'émergence de nouvelles compétences à court, moyen et long terme, soulevant des enjeux d'employabilité et de mobilité, géographiques comme sectoriels.

Cette transition énergétique requiert donc de préparer et d'accompagner les jeunes, les salariés, les personnes en recherche d'emploi, mais aussi les entreprises et les territoires impactés pour s'adapter à ces mutations.

« L'Etat, au travers de ce dispositif, souhaite s'engager dans une démarche ouverte et pragmatique, associant confédérations syndicales, acteurs incontournables de la conduite des transformations, fédérations professionnelles concernées par les ruptures liées aux transitions écologique et numérique, territoires ainsi qu'organismes référents et personnalités qualifiées afin de favoriser ensemble un meilleur accès au monde du travail et un accompagnement dans l'emploi tout au long des parcours professionnels. »

Au regard de ces enjeux dans le secteur de l'électricité, les priorités fixées conjointement par l'Etat et les fédérations professionnelles sont déclinées en quatre axes :

- Développer un diagnostic quantitatif des emplois à l'horizon 2030, compte tenu des trajectoires prescrites par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) ;
- Réaliser un diagnostic qualitatif en matière d'évolution des métiers et des compétences à l'horizon 2030, au sein des métiers de la filière électrique (énergie, industrie, bâtiment et numérique, notamment) ;
- Proposer une adaptation de l'offre de formation et de certifications, afin de sécuriser l'emploi et d'accompagner les parcours professionnels à court et moyen terme ;
- Mettre à disposition et mutualiser ces outils auprès des pouvoirs publics, des institutionnels de l'emploi et des acteurs de la formation initiale et continue.

Les fédérations et les syndicats professionnels formalisent, à travers cette signature, leur engagement et leur volonté de mettre en commun l'expertise et les visions stratégiques des référents de la filière afin de constituer des données étayées et factuelles pour contribuer à l'élaboration des politiques publiques, notamment dans le cadre de la PPE. Ces travaux ont aussi vocation à être utilisés par les territoires partenaires (dans un premier temps Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Hauts de France, Bretagne) dans la réalisation de contrats de transition écologique. Ces travaux viendront abonder ceux du comité stratégique de filière Industries des nouveaux systèmes énergétiques.

CONTACTS PRESSE

FFIE

Isabelle Hoyaux : i.hoyaux@ffie.fr

FIEEC

Julie Bagdikian : jbagdikian@fieec.fr

GIMELEC

Juliette David : jddavid@gimelec.fr

IGNES

Sabah Doudou : sdoudou@ignes.fr

SERCE

Marielle Mourgues : m.mourgues@serce.fr

Think Smartgrids

Mélinda Murail : melinda.murail@thinksmartgrids.fr

UFE

Léa Rodrigue : lea.rodrigue@ufe-electricite.fr